

# PROJET PEDAGOGIQUE AL VALONNE 2023/2024



Accueil de loisirs VALONNE

20 GRANDE RUE

25190 VALONNE

Tél : 07.87.25.66.25

Mail : [al.valonne@famillesrurales.org](mailto:al.valonne@famillesrurales.org)

Directrice : Mme ANTONINO Lucie

Notre projet pédagogique se doit d'être en parfaite cohérence avec le Projet Educatif Familles Rurales FD25.

## PROJET EDUCATIF FAMILLES RURALES FD25 ET PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Familles Rurales et le Syndicat Scolaire se rejoignent pédagogiquement dans leur approche de ce que doit être l'accueil de mineurs en structure collective.

Il émerge de cette rencontre une orientation éducative commune qui est d'inculquer à l'enfant des notions de citoyenneté de manière ludique et joyeuse, en vue de sa socialisation, dans le respect de ses rythmes.

Le Projet Educatif de Familles Rurales et le Projet Educatif de Territoire sont donc un socle pour le projet pédagogique de l'équipe. Ce projet pédagogique est construit sur les grandes intentions éducatives suivantes :

- **Etre acteur de sa vie**
- **Respecter les différences**
- **Etre solidaire et créer du lien**
- **Accueillir et soutenir les plus fragiles**
- **S'engager dans la société**

## VALEUR PEDAGOGIQUE

L'objectif pédagogique général (ou finalité pédagogique) de l'équipe est de :

**-Permettre à l'enfant de trouver sa place au sein d'un groupe d'enfants et d'y vivre en harmonie. (Pédagogie différenciée)**

En effet, l'accueil de loisirs peut ressembler à une « microsociété » où chacun doit trouver sa place et doit apprendre à aller au contact de l'autre, à partager, à interagir avec les autres enfants et adultes.

Les animations et jeux d'expression, de collaboration permettent à l'enfant de s'ouvrir aux autres, de se découvrir, d'apprendre à faire des compromis, à prendre plus d'assurance et de plaisir à être ensemble.

Les temps d'échanges, sous forme de discussions, sont également un moyen privilégié pour y parvenir.

Par sa présence à l'accueil de loisirs, l'enfant apprend les règles du « bien vivre ensemble » (respect, entraide, bonne humeur, convivialité), les règles de sécurité et l'apprentissage de base dans les actes de la vie quotidienne.

L'enfant se développe physiquement et intellectuellement, il convient pour l'équipe de lui permettre de découvrir ses 5 sens, de découvrir et développer son corps et de développer ses facultés intellectuelles, notamment grâce à une ouverture aux diverses cultures.

Nous souhaitons que l'enfant puisse s'exprimer et s'impliquer dans la réalisation de ses « œuvres ». En plus de lui permettre de s'épanouir par l'expression, nous sommes convaincus qu'il se sent valorisé par ses réalisations.

Des propositions d'activités à base de matériaux de récupération sont faites. En effet, par cet acte de civisme « simple », l'enfant devient acteur de ses loisirs tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Nous laissons à l'enfant la possibilité de vivre les temps d'animation à sa façon, de proposer ses idées, de ne rien faire s'il le souhaite. Il peut proposer d'autres idées d'activités et les mettre en place avec les autres enfants. L'enfant doit prendre plaisir aux activités et aux temps de vie collective, dans le respect des autres personnes.

Nous nous réservons le droit de changer l'activité prévue pour répondre au besoin de l'enfant, ce qui peut donner lieu à une activité dynamique pour qu'il se défoule, ou, au contraire à un temps calme. Nous laissons à l'enfant la possibilité de vivre à son rythme, de prendre son temps, dès que cela est possible.

## Les objectifs pédagogiques

*L'accueil de loisirs n'est pas seulement un moyen de garde pour les parents.  
L'équipe d'animation se doit de donner un sens à ses actions et d'apporter une dimension éducative à sa fonction. Elle doit être également à l'écoute des besoins et des envies des enfants.*

### **LE PROJET PEDAGOGIQUE S'ARTICULE AUTOUR DES AXES SUIVANTS :**

<b>OBJECTIFS GENERAUX</b>	<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>
<b>RESPONSABILISER L'ENFANT DEVELOPPER SON AUTONOMIE RESPECT DE SOI ET DES AUTRES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>*Permettre aux enfants de participer à la vie du groupe</li><li>*Respecter le rythme de l'enfant</li><li>*Amener l'enfant à faire seul</li><li>*Permettre aux enfants de s'exprimer</li><li>*Favoriser l'entraide et le partage</li><li>*Se respecter soi-même et les autres</li><li>*Respecter le matériel et les locaux</li><li>*Faire de l'accueil de loisirs un lieu de convivialité</li><li>* Investir l'enfant dans le choix de ses activités.</li></ul>
<b>FAVORISER L'OUVERTURE D'ESPRIT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>*Susciter l'intérêt, développer la curiosité</li><li>*Découvrir des techniques, des savoir-faire</li><li>*Développer l'esprit critique</li><li>*Sensibiliser à la différence</li><li>*Permettre à l'enfant de s'interroger sur ce qui l'entoure</li></ul>
<b>DEVELOPPER L'IMAGINAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>*Développer la créativité, l'inventivité</li><li>*Favoriser le dépassement de soi</li><li>*Rêve</li></ul>

**Notre démarche pédagogique aborde bien les notions de citoyenneté et se décline en actions concrètes :**

OBJECTIF	ACTION(S)	RESULTAT(S) ATTENDU(S)
Favoriser le « bien vivre ensemble »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux de collaboration</li> <li>• Discussions / emojis des émotions</li> <li>• Partager le repas et faire participer les enfants aux services</li> <li>• Nommer différents responsables (tables, extérieur...)</li> <li>• Actions de citoyenneté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'enfant prend conscience de sa place dans un groupe et de l'importance de celles des autres (respect et tolérance).</li> <li>• Connaissance et respect des règles</li> <li>• Partage avec les autres</li> </ul>
Aider l'enfant à se développer physiquement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux d'adresse</li> <li>• Yoga</li> <li>• Jeux et activités physiques régulières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise de son corps (Concentration, surpassement)</li> <li>• Respect de son corps (hygiène et alimentation)</li> </ul>
Donner un accès aux diverses cultures à l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage</li> <li>• Visite de ferme</li> <li>• Musiques du monde*</li> <li>• Spectacle musique cirque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance de cultures diverses (musique, cinéma, art, lecture, animaux en voie d'extinctions, modes de vie...)</li> <li>• Développement intellectuel</li> <li>• Enfant qui gagne en maturité</li> </ul>
Favoriser l'expression de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux de diction, mimes</li> <li>• Ecriture d'histoires</li> <li>• Théâtre d'improvisation</li> <li>• Etiquettes de paroles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meilleure assurance de l'enfant</li> <li>• Meilleure relation à l'autre</li> <li>• Acquisition de facultés de communication et de créativité</li> </ul>
Inscrire l'enfant dans une démarche de développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place du recyclage au péri</li> <li>• Jeux autour de la nature</li> <li>• Actions citoyennes de nettoyage des déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfant davantage conscient de son environnement (naturel, humain)</li> <li>• Valorisation de l'enfant</li> </ul>
Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs et du quotidien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme d'animation créé avec les enfants</li> <li>• Responsabilisation des enfants dans les tâches de vie quotidienne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Considération de l'enfant en tant qu'individu respecté</li> <li>• Affirmation de l'enfant et développement de son autonomie</li> </ul>
Guider l'enfant dans le respect de ses rythmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeux calmes</li> <li>• Jeux dynamiques</li> <li>• Temps de repos ou de récupération</li> <li>• Informations données à l'enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détente et bien-être de l'enfant</li> <li>• Meilleure compréhension de ses besoins</li> </ul>

## PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

**MATIN** : à partir de 7h30, un membre de l'équipe prend en charge les enfants qui arrivent à l'accueil puis à 8h20, les emmène dans les classes.

**MIDI** : la directrice établit le lundi le listing semaine des inscrits et l'envoi par mail aux différentes écoles, et chaque matin une liste des enfants inscrits pour la journée et imprimé pour l'équipe.

- **11h30** : l'équipe d'animation se rend devant l'école de Valonne pour réceptionner les moyens et les grands, les petits arrivent directement devant le périscolaire à 11h 50
- **Repas vers 11h 55 car départ des enfants de Rosières à 12h 50.**
- **13h20** : Les petits et grands sont ramenés devant l'école ou la maîtresse prend le relais.

**SOIR** : à 16h30, l'équipe récupère les inscrits devant l'école de Valonne et les petits arrivent après vers 16h50

### SANTE

En cas d'urgence, nous préviendrons aussitôt les secours et alerterons la famille.

Si un enfant a un PAI, les parents doivent informer la Directrice de structure qui en fera part aussitôt à son équipe. Les consignes et gestes utiles seront appliqués au quotidien. Ainsi, la marche à suivre sera aussitôt mise en œuvre en cas d'urgence.

La directrice fait part à son équipe des régimes alimentaires, risques ou spécificités de certains enfants au moment de la prise du repas.

### LES ENGAGEMENTS DE NOTRE EQUIPE PAR RAPPORT A L'ENFANT

- Veiller à sa sécurité, à son confort physique et moral.
  - Etre à son écoute.
- Lui assurer d'être reçu dans un cadre de vie conforme aux normes d'hygiène.
- Respecter les choix des familles tant qu'ils garantissent la sécurité de l'enfant.
- Intervenir auprès des familles dans une démarche professionnelle et bienveillante.
  - Faire preuve de bienveillance et de bienveillance avec l'enfant
    - Respecter son rythme.
- L'aider à développer peu à peu son autonomie : Le laisser faire seul en le guidant si besoin.
- Mettre en place les règles de vie à l'intérieur de la structure (elles sont élaborées avec les enfants).

## UNE JOURNEE TYPE AU CENTRE DE LA STRUCTURE

### Accueil du matin :

L'enfant est accompagné par le parent et puis pris en charge par la directrice. L'enfant peut prendre son petit déjeuner au périscolaire en toute tranquillité. Nous privilégions un temps calme pour commencer la journée en douceur.

### Accueil du midi :

Notre but est de faire de cette pause méridienne un moment de partage et de convivialité tout en apprenant à respecter les règles du bien vivre ensemble et de l'hygiène. Le passage aux toilettes et le lavage des mains est obligatoire avant le repas. Les primaires doivent apprendre à contrôler leur comportement à table par le biais de diverses expériences et responsabilités confiées :

- Des enfants choisis servent équitablement les plats (nous leur apprenons à ne pas gâcher la nourriture).
- Débarrasser la table.
- Partager le repas avec les maternels en montrant l'exemple par sa bonne tenue à table.

### Accueil du soir :

Après la prise en charge des enfants à 16h30 dans les classes respectives, un goûter leur est proposé après le lavage des mains. Puis une animation leur est proposée en lien avec les objectifs pédagogiques.

L'enfant peut ensuite se divertir avec un retour progressif au calme en attendant l'arrivée des parents (ou autres personnes autorisées). L'équipe se réserve le droit de demander la carte d'identité d'un adulte non-connu.

Une animation leur est proposée en lien avec les objectifs pédagogiques :

## LOCAUX

L'accueil de loisirs de Valonne est un accueil collectif de mineurs sans hébergement organisé par Familles Rurales Fédération du Doubs.

Il est situé dans un bâtiment en dessous de la salle communale :

- Une grande pièce où nous partageons entre la salle de restauration et la salle de jeux
- Une pièce appelé pièce de temps calme est présente aussi avec lieu de repos cabanes, et coin télé.
- Cuisine : repas livrés la veille pour le lendemain par Château d'Uzel.
- Une plonge
- Trois toilettes, un petit, un moyen et un pour les grands
- Une cour extérieure et un parc commun à tous.
- L'accès au périscolaire et aux toilettes se sont de plain-pied ce qui permet l'accueil des enfants en situation de handicap.

## MODALITE D'ACCUEIL

Enfant de 3 à 12 ans fréquentant le RPI Valonne, Vyt les Belvoir et Rosières.

Dates d'ouverture : tous les Lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis et Vendredis (en périodes scolaires uniquement).

### TRANCHES D'HORAIRE D'ACCUEIL DE L'ENFANT :

#### Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

7h30-8h30	8h-8h30	11h30-13h30	16h30-17h30	16h30-18h30
-----------	---------	-------------	-------------	-------------

### HORAIRES DE PERMANENCE :

De 8h30 à 11h30, tous les jours et mercredi en journée complète, Accueil des parents et acteurs de la commune

Tél : 07.87.25.66.25 – Mail : [al.valonne@famillesrurales.org](mailto:al.valonne@famillesrurales.org)

### INSCRIPTIONS:

Un dossier d'inscription est obligatoire pour chaque nouvelle année scolaire et chaque nouvelle famille en papier. Il doit être saisi sur notre site Portail famille : <https://famillesrurales-fd.portail-defi.net/>.

Les familles doivent avoir obligatoirement un identifiant qui est leur adresse mail et un mot de passe pour se connecter. Pour les nouvelles familles, faire une demande de création de mot de passe par mail. Les codes d'identifiants ont été envoyés à toutes les familles déjà inscrites par notre site de gestion synergie.

Il est possible d'inscrire l'enfant, via le Portail Familles, à l'année (c'est ce que nous préconisons), au mois ou plus ponctuellement :

- En cas d'inscription au mois, à la semaine, ou ponctuellement, la limite d'inscription est :

### **LE VENDREDI 10 HEURES DERNIER DELAI POUR LA SEMAINE QUI SUIVRA**

Lors des vacances scolaires : la limite d'inscription est le mercredi 11 heures dernier délai de la semaine qui précède les vacances.

- Toute inscription, annulation ou modification d'inscription doit se faire 48 heures avant, en jours ouvrés (lundi au vendredi).

En cas d'absence pour maladie, la famille devra fournir un certificat médical au retour de l'enfant.

**Le périscolaire et l'école fonctionnent de manière indépendante. En cas d'absence d'un enseignant ou en cas d'intempéries ou autre (pique-nique, sortie...), le délai d'annulation de périscolaire ne change pas, la prestation sera facturée si non- respect du délai de 48 h en jours ouvrés.**

## COORDINATION DE L'EQUIPE ENCADRANTE

### L'équipe :

PRENOM NOM	POSTE	QUALIFICATION
Lucie ANTONINO	Directrice	BPJEPS LTP-BAFA - PSC1
Quentin / Shérazade	Animateur (trice)	BAFA

## SES RESPONSABILITES

La directrice est responsable de la gestion de la structure et de la mise en œuvre du projet pédagogique avec l'équipe éducative qui participe à son élaboration. Elle fait partie intégrante de l'équipe dans les temps d'animation, de préparation des activités, du service du repas de midi, du rangement et nettoyage après les repas en dessous de 51 enfants.

L'équipe prend en charge les enfants dans le respect du cadre règlementaire des ACM fixé par la DDCSPP, elle accompagne l'enfant au quotidien. L'équipe propose, prépare et mène des activités avec le concours des enfants.

## COMMUNICATION

**Avec la famille** : Lors du départ de l'enfant le soir, l'équipe prend le temps, ne serait-ce qu'avec quelques mots, d'échanger sur ce que l'enfant a vécu, son comportement et son état santé (si besoin).

La directrice reste disponible pour s'entretenir avec les parents. En cas de besoin un rdv peut être pris

Le projet pédagogique et les programmes d'activités sont à disposition des parents sur le mini-site, sur le tableau d'affichage de la commune et sur la porte du périscolaire et de l'école de Valonne, un mail avec la planning est également envoyé à chaque parents inscrit.

### **Avec l'équipe :**

Notre déontologie pour former une équipe gagnante est fondée sur les bases suivantes : écoute, solidarité, entraide, confiance, implication, bienveillance et respect.

Une réunion hebdomadaire est conduite par la directrice. Ces temps d'échanges et de Co-construction visent à partager toutes les informations utiles, à organiser les activités, à faire remonter les propositions de l'équipe et des enfants et à trouver des solutions aux difficultés vécues dans la structure. D'autres sujets peuvent être à l'ordre du jour en fonction des événements comme par exemple le bien être des animatrices.

## EVALUATION

Travaillant seule sauf sur les temps de midi , je demande beaucoup aux enfants, aux familles et aux différents intervenants. Se sentir bien dans sa fonction est primordial pour encadrer les enfants, se questionner dans sa pratique l'est tout autant.

Des questionnaires peuvent être diffusés pour connaître le ressenti des enfants et l'avis des parents, afin de faire évoluer la prise en charge des enfants et les propositions d'activités.

Des rencontres avec le comité de pilotage (syndicat scolaire, représentants parents d'élèves, élus, Familles Rurales FD25) sont prévues afin de questionner la pertinence pédagogique de la structure, d'analyser la fréquentation, d'incorporer les retours de questionnaires et donc les propositions du collectif et des familles.

Je mise aussi beaucoup sur des moments informels pour avoir des retours comme des messages, des mails ou devant l'école.

**PETIT PLUS DE L'ANNEE** : Cette année nous allons accueillir une enfant en situation de handicap moteur d'où la présence d'une collègue, j'avoue que je suis contente d'avoir quelqu'un aussi pour m'accompagner dans cette accueil spécifique car je trouve fondamentalement que pour être complet nous avons besoin de toutes les originalités ou différences de chacun et la fait d'avoir cette enfant extraordinaire je serai encore plus crédible sur les notions de respect de la différence, de tolérance, d'empathie.



QUELQUES  
PHOTOS

